

# L'ESCARBOUCLE<sup>★</sup>

\* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple

®

BULLETIN

TRIMESTRIEL

D'INFORMATION

18 mars 2010

N° 78



LES AMIS  
DU PARC  
NATUREL  
RÉGIONAL  
DE LA FORÊT  
D'ORIENT

## ÉDITORIAL

### CIGOGNE, CIGOGNE NE VOIS-TU RIEN VENIR ?

(Rapport moral de l'Assemblée Générale du 5 mars 2010)

Si on avait dit le 5 décembre 2003 au Président Copel, lorsqu'il informait le comité syndical de la nécessaire révision de la charte mise en place en 1996 afin de bâtir la prochaine dont la validité devait commencer en 2006, qu'en mars 2010, celle-ci ne serait toujours pas approuvée par le ministère, je crois qu'il ne l'aurait pas cru.



Photo : Pierre Garraud

Si on avait dit au Président Voix qui écrivait en éditorial de "l'Escarboucle", lors de son arrivée au printemps 2004, qu'aux missions classiques d'un Parc s'ajoutait pour lui la priorité du renouvellement pour 10 ans de notre label Parc fin 2006, si on lui avait dit que malgré la somme d'énergie déployée, ce label ne serait toujours pas attribué en mars 2010, je crois qu'il ne l'aurait pas cru.

Si on m'avait dit que nous allions nous trouver dans la situation d'être depuis presque un an sans label avec la nécessité d'un nouvel arrêté de création, je ne l'aurais pas cru.

Et pourtant c'est ainsi. J'avais avec vous, il y a deux ans, évoqué la longueur et la difficulté inutiles des procédures à suivre pour un renouvellement. Mais, l'enquête publique a eu lieu, les communes se sont prononcées, depuis un an le Conseil national pour la protection de la nature, sollicité pour la troisième fois a donné un avis

favorable, notre charte a été jugée "projet de qualité prenant en compte les potentialités pour un développement durable de référence avec et pour ses habitants".

Et pourtant... toujours rien !

Jusqu'à maintenant, nous avons accepté les propos rassurants, aujourd'hui, il faut admettre qu'il y a sans doute une ou des raisons de blocage.

Les points litigieux, on les connaît :

Il y a les statuts qui ont été réadoptés en janvier dernier suite à un problème d'appréciation de quorum. Néanmoins ils l'ont été dans la même composition d'inégalité de sièges entre la Région et le Département ce qui crée une situation d'exception par rapport aux autres Parcs naturels régionaux. Que n'a-t-on en son temps accepté la bonne proposition, obtenue par Line Bret et Dominique Voix, d'égalité des sièges au comité syndical qui en plus nous garantissait les ressources suffisantes pour mettre en place la charte !

Et puis il y a l'article 49 dont je vous rappelle l'essentiel :

"l'Etat et les signataires s'engagent à ne pas implanter sur le territoire du Parc de nouveaux Centre d'Enfouissement Technique (CET) ni aucun incinérateur ni centre de stockage de déchets nucléaires".

Un article important qui n'a été contesté par personne dans l'enquête publique qui vous a été proposée à vous les habitants, bien au contraire, puisqu'on n'a trouvé que des témoignages de soutien à cet article et aucune observation défavorable des communes.

Un article sensé protéger comme c'est normal un territoire que l'on veut naturel. Un article que nous défendons.

- Parce que c'est aussi la position des autres PNR et de leur Fédération qui ont déclaré que "l'implantation d'un site de

stockage pour les déchets radioactifs de faible intensité à vie longue (FAVL) n'était pas compatible avec l'exigence de qualité et l'image portées par la marque délivrée par l'État à son territoire, le caractère naturel, paysager, culturel et touristique qui fondent le classement des PNR et le nécessaire principe de précaution".

- Parce que l'Aube a suffisamment donné, que les nuisances et les risques au mieux s'additionnent, au pire se multiplient.

- Parce que nous avons dans notre territoire d'autres ressources et pour notre territoire d'autres ambitions !

Allons nous fêter les 40 ans d'un Parc sans label ?

Nous voulons croire que non, que la raison va l'emporter et que rapidement de bonnes nouvelles nous seront données mais il va de soi que les vraies bonnes nouvelles porteront sur une attribution de label sans modification de la charte.

A.S.

## SOMMAIRE

- Cigogne, cigogne ne vois-tu rien venir ..... p. 1
- L'Espace Faune du Parc de la Forêt d'Orient ouvre ses portes ..... p. 2-3
- Jardinons malin, jardinons sain !!! ..... p. 3
- La Forêt du Temple : mythes et histoire ..... p. 4-5
- Artisanat d'art ..... p. 6
- On a lu, on a vu... ..... p. 7
- Actualités du Parc ..... p. 7
- Animations ..... p. 8
- Abonnement ..... p. 8

# LE NOUVEL ESPACE FAUNE DE LA FORÊT D'ORIENT OUVRE SES PORTES...

Après trois années de travaux et un aperçu en novembre dernier lors d'un week-end portes-ouvertes pendant le festival OrientéNature, le nouvel Espace Faune a ouvert ses portes le 20 mars 2010, jour du printemps. L'élan blanc, tel que Jules César le citait dans la Gaule ancienne, en est l'emblème.



**Des travaux sous l'égide du développement durable et de l'accessibilité au plus grand nombre.**



Le Parc de vision animalier aménagé sur la presqu'île de Luxembourg-Piney, entre Maison du Parc et Mesnil-Saint-Père, ouvert dans les années 70 nécessitait de nombreuses mises aux normes notamment en matière de sécurité relative à la captivité d'animaux.

Installé sur une parcelle de forêt domaniale gérée par l'Office National des Forêts, il occupait précédemment 80 hectares, pour 50 hectares aujourd'hui, le parc à cerfs ayant été réduit. Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est le gestionnaire de l'Espace Faune, dans le cadre d'une convention avec l'Etat propriétaire des terrains, et en partenariat avec l'ONF.

L'espace se répartit comme suit :

- un enclos de 10 hectares pour les cerfs, biches
- un enclos de 5 hectares pour les sangliers
- et un de 35 hectares qui occupe toute la partie gauche du parc, dédié aux chevaux, aurochs, élans et chevreuils.

Trois observatoires, dont deux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, permettent de pousser le regard dans les sous-bois. Un existait déjà, un autre détruit pendant la tempête de 1999 a été reconstruit, et un autre a été créé en bordure de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient venant compléter les deux points de vue préexistants sur la Réserve (observatoire de Valois en bordure du Lac du Temple et l'observatoire sur pilotis du Lac d'Orient).

De plus, plusieurs cônes de vision ont été aménagés vers le lac et la réserve en créant des percées dans la forêt et la végétation. Les visiteurs peuvent ainsi se rendre compte de la spécificité de ces lieux, ceinturés de toute part par l'eau.

Les cheminements préexistants ont été améliorés, diversifiés, pour offrir aux visiteurs, au choix différents parcours sur plus de 4 km. L'accent a été mis sur l'accessibilité aux personnes handicapées, en aménageant des pentes douces avec des zones de plat à distances étudiées pour marquer une pause, des rampes d'accès aux observatoires renforcées sur les côtés par des tapis végétaux, des barres de repos. Des bancs avec un siège étudié permettant aux personnes souffrant du dos de s'asseoir plus facilement ont été disposés tous les 100 mètres, ils ont été conçus par des spécialistes en accord avec le Comité de Pilotage réunissant des élus et des professionnels du handicap.

Cinq agrès adaptés aux personnes en situation de handicap moteur ou visuel ont été par ailleurs mis en place, pour découvrir de façon didactique et ludique les espèces et milieux en présence. Ces agrès balisent le "Sentier des Sens" nouvellement créé et viennent renforcer le dispositif de panneaux pédagogiques présentant la faune et la flore.

A terme, l'Espace Faune vise l'obtention du label Tourisme et Handicap.

C'est évidemment dans une logique de développement durable que ces travaux ont été effectués : il a été fait appel à des entre-

prises locales pour chaque étape, des toilettes sèches ont été mises en place vers l'entrée, ainsi qu'un point billetterie en bois. Un parc à vélo sécurisé a été aménagé devant le portail d'entrée, la vélovoie passant à deux pas de là. Le parking dédié aux véhicules motorisés (autocars et voitures) se situe quant à lui au bord de l'axe routier, soit à 335 mètres de l'entrée, ce qui permet de préserver la quiétude des lieux par une immersion progressive dans le milieu forestier.

Le bâtiment d'accueil devant réunir salle d'exposition et salle réservée au public scolaire n'est prévu que dans une phase ultérieure des travaux.

### Un parc et non un zoo

Le choix a été fait de garder les espèces qui peuplent traditionnellement nos sous-bois et d'y ajouter des espèces symboliques de la faune préhistorique qui a existé sur nos terres champenoises et plus largement en Europe de l'Est. En effet on a pu retrouver des fossiles qui témoignent de la présence d'aurochs, de tarpans, d'élans d'Europe, de mammouths... espèces ancestrales qu'on a pu reconstituer grâce à des croisements successifs... à l'exception du mammouth bien entendu !

On recense parmi les espèces réintroduites présentées dans le numéro 70 de l'Escarboucle :

- deux représentants des élans d'Europe: un mâle et une femelle qui proviennent de deux zoos munichoïses. Il est envisagé d'introduire une deuxième femelle pour multiplier les chances de reproduction.

- trois chevaux tarpans adultes : deux juments provenant des Pays-Bas et un étalon venant du Bugey qui ont déjà donné naissance à trois jeunes : une pouliche et deux poulains.

- chez les aurochs : un taureau issu de l'Espace Faune de Rambouillet, et deux vaches provenant d'un élevage du centre de la France. Il y a aussi eu plusieurs naissances depuis leur arrivée sur le site : deux jeunes taureaux et dernièrement un veau et une viotte.

La plupart des animaux sont baptisés d'un nom d'arbre ou d'espèce végétale (Jonquille, Epicéa, Cardamine, Douglas,...). Conformément à la réglementation, les bovidés et équidés sont identifiés et vaccinés. (Le suivi vétérinaire est effectué par le cabinet vétérinaire de Venduvre-sur-Barse).

En France, deux ou trois sites seulement possèdent des élans d'Europe en semi-liberté, ce qui fait de l'Espace faune un haut lieu d'intérêt pour les éthologues, ces scientifiques qui étudient le comportement des animaux.

Cet espace permet aussi d'observer la diversité d'espèces non captives, tels les amphibiens, les insectes, les oiseaux, les reptiles qui s'épanouissent grâce aux différents types de milieux présents (forêts, prairies, mares, étendues de vasières) et bien entendu la diversité de la flore qui s'y rapporte. Une mare pédagogique a notamment été créée de toutes pièces au pied du parcours. C'est cette biodiversité que cherche à promouvoir cet espace.

### Un équilibre fragile

L'équilibre est sans cesse à maintenir entre "lieu reflet de la vie sauvage" et lieu de vision aménagé pour les visiteurs. Ainsi des coupes de bois sont effectuées dans le double but de valoriser



la parcelle (développement des zones de taillis sous futaies) et de dégager la visibilité sur les parties de sous-bois.

De plus, il faut être vigilant quant aux populations de “brouetteurs” pour conserver un équilibre entre les ressources disponibles et le nombre de spécimens. Le but étant que les animaux trouvent leur nourriture comme ils le feraient dans leur environnement naturel. Aussi, ils ne sont nourris (foin, grain, betterave...) qu’au cœur de l’hiver, en période de grand froid quand l’herbe se fait rare.

Des échanges ou déplacements d’animaux sont ainsi effectués vers d’autres parcs pour éviter la consanguinité, la présence surnuméraire d’animaux et l’apparition de tensions entre mâles. Le maintien de cet équilibre n’est possible que grâce au travail et à

la vigilance de l’équipe du Parc naturel régional de la Forêt d’Orient, gestionnaire du site. L’ensemble des travaux a bénéficié de financements de l’Europe, de l’État, de la Région Champagne-Ardenne, du Conseil Général de l’Aube, de l’Office National des Forêts, du Parc naturel régional de la Forêt d’Orient, et d’une aide spécifique du Réseau de Transport d’Électricité, sous maîtrise d’ouvrage Office National des Forêts ou Parc naturel régional de la Forêt d’Orient.

Nous remercions chaleureusement Thierry Tournebize, Directeur-adjoint du Parc naturel régional de la Forêt d’Orient de nous avoir guidés pour cette visite en avant-première...

Katell LARDAUX

Pour la visite du site il faut compter une bonne heure et demie. N’oubliez pas vos jumelles !

L’accueil pour personnes individuelles et familles est possible du 20 mars au 31 août tous les jours de 14h à 19h, puis du 1er septembre au 11 novembre les dimanches de 14h à 18h. Les groupes sont les bienvenus toute l’année sur réservation préalable.

Pour les adultes et enfants de plus de 13 ans le tarif est de 5 euros, 3 euros pour les enfants de 3 à 12 ans et gratuit pour les moins de 3 ans. Pour les groupes venant de Centres médicaux et Instituts spécialisés, le tarif est de 4 euros.

(Office de tourisme intercommunal des Grands Lacs et de la Forêt d’Orient, Maison du Parc, Tél : 03 25 43 38 88 - @ : info@pnrfo.org - Site : www.pnr-foret-orient.fr).

## JARDINONS MALIN, JARDINONS SAIN !!!

**Une réunion d’information sur la “Gestion intégrée des espaces verts” a été organisée par le Parc naturel régional de la Forêt d’Orient le 25 février dernier. Destinée aux élus, aux services “espaces verts” des communes et aux techniciens des routes, elle a été riche en enseignements. L’entreprise PEV, de Sens (89), y a notamment présenté les différentes techniques de désherbage, en insistant sur la complémentarité des méthodes pour un résultat écologiquement et économiquement optimal.**

Mais finalement, ne peut-on pas mettre à profit ces méthodes pour mieux gérer nos jardins?

Plusieurs techniques de désherbage existent et peuvent être employées.

La méthode chimique est rapide mais l’emploi de produits phytosanitaires est dommageable pour la diversité biologique de nos jardins. Les produits peuvent présenter des risques pour les personnes qui les utilisent, rester dans le sol ou s’infiltrer et se retrouver dans les nappes d’eau souterraines, mettant en péril leur qualité.

Une multiplicité de méthodes alternatives seront alors employées en remplacement, tout en se simplifiant tout de même la tâche !

Le binage, le balayage, le désherbage thermique, le désherbage à vapeur sont autant de méthodes curatives efficaces.

Autour de nos habitations, plusieurs zones existent : la terrasse, les chemins d’accès, la pelouse, les parterres de fleurs, le potager... et à chacun de ces espaces, une façon différente de désherber sera adoptée pour allier biodiversité et jardinage.

Ainsi, balayer régulièrement la terrasse permet d’enlever les graines ou les plantules localisées entre les pavés. Pour les allées, le désherbeur thermique est plus indiqué. Il en existe maintenant de petits modèles, peu onéreux (40 à 60 €), à cartouche ou à bouteille de gaz.

Des techniques préventives peuvent aussi être déployées au jardin afin de réduire le développement de ces plantes adventices.



Il s’agit de couvrir le sol afin de limiter la germination des graines. De plus, certains matériaux utilisés présentent aussi l’avantage de conserver l’humidité du sol en été et de favoriser la micro-faune (ver de terre...).

Ainsi, le sol des massifs de fleurs pourra être recouvert de paillage (écorces de pin, coques de cacao, paillettes de chanvre...) ou de concassés (pouzzolane, ardoise, tuile broyée) qui, de plus, donne un côté décoratif très attrayant.

Des plantes couvre-sols au feuillage très dense implantées au pied des arbres occuperont l’espace et s’accapareront la lumière ou rentreront en concurrence avec les “mauvaises herbes”.

Le désherbage est une contrainte pour le jardinier, surtout si l’on souhaite un jardin d’aspect soigné. Mais la vision plus “nature” fait de plus en plus d’adeptes. Un petit coin de fouillis, d’herbes hautes que l’on fauche en fin d’été, est un repère pour bon nombre d’espèces, qui sont souvent les alliées du jardinier. En recréant un équilibre biologique, le jardin deviendra plus vivant. Diversifier ses végétaux permet de réduire la propagation des parasites ou des maladies. Les oiseaux, jolis chanteurs, sont aussi de bons chasseurs d’insectes, de limaces ou de petits rongeurs. Le hérisson est friand d’escargots ou de limaces, les lézards ou les coccinelles dévoreront les pucerons.

Alors, en cette Année Mondiale de la Biodiversité, tous à nos binettes pour mieux accueillir autour de nos maisons les prédateurs naturels des ravageurs du jardin !

Pascale LARMANDE



## LA FORÊT DU TEMPLE

**Qui ne connaît pas l'ordre du Temple et ses moines soldats les templiers, leurs Troyes, capitale du Comté de Champagne et sa région sont étroitement liées à**

Hugues de Payns, Hugues de Champagne, Bernard de Clairvaux, Raoul de Gisy, Ponsard de Gisy, Etienne de Troyes ont été des Aubois de souche ou d'adoption qui ont eu un rôle déterminant à l'époque des croisades et plus particulièrement dans l'évolution de l'ordre des Templiers depuis sa création vers 1118 jusqu'à sa chute en 1307.



18 mars 1314 : Jacques de Moslay meurt sur le bûcher. Sept siècles plus tard, les Templiers demeurent une des thématiques les plus prisées de l'histoire médiévale. On s'interroge, on rêve sur cet ordre. Des mythes fantastiques voire délirants sont toujours bien vivaces sur ces moines soldats au service de la chrétienté et ne répondant qu'au Pape.

Ressurgissent des sectes (l'ordre du temple solaire), des best sellers (Da Vinci code), des bandes dessinées (Le triangle secret).

Des illuminés continuent de chercher leur supposé trésor.

### L'Orient médiéval et le Concile de Troyes.

Fondé à Jérusalem, l'ordre du Temple apparaît dès l'origine comme une création profondément novatrice, car les templiers sont à la fois moines et soldats. C'est tout le paradoxe d'un ordre qui a incarné l'idéal de la croisade.

Deux chevaliers vont créer l'ordre du temple : Godefroy de Saint Omer et Hugues de Payns qui sera le premier grand maître.

En 1129 a lieu le concile de Troyes et Hugues de Payns pouvait être satisfait car si l'ordre du Temple est né à Jérusalem, on peut dire qu'il a été réellement fondé et reconnu comme ordre religieux au concile de Troyes.

Au moment de son apogée, l'ordre du Temple possède 9000 commanderies réparties dans toute l'Europe. C'est la plus puissante banque d'Europe : les Templiers seront les créanciers des rois de France. Son trésor constituera la caisse centrale des croisades. Lors de leur arrestation en 1307, 15 000 templiers résident en France et constituent la plus grande puissance militaire.

Les choses sont claires : l'origine et la création de l'ordre du Temple sont à peu de choses près une affaire de famille et tout s'articule autour du Comte de Champagne et du mouvement cistercien avec Bernard de Clairvaux. Les principaux protagonistes de cette création sont champenois ou ont vécu en Champagne : le pape Urbain II, les comtes de Champagne Hugues et Thibaud II. Le concile fondateur eut lieu à Troyes même.

Les commanderies possèdent des ensembles de terres et de points d'eau pour une exploitation rationalisée. Elles pratiquent l'élevage, la culture, la pisciculture ; fabriquent de l'huile, du vin, des vêtements. Elles se muent en banques de dépôts, en agences de prêts avec intérêts déguisés. Les Templiers vont également pratiquer des virements de compte à compte évitant ainsi tout transfert de monnaie. Les années de bonnes récoltes, les grains sont stockés dans des granges puis revendus lors des disettes ou des famines, entraînant ainsi des bénéfices énormes. Lors de leur départ de Palestine, ils n'auront plus à financer l'effort de guerre mais leurs revenus resteront les mêmes d'où leur immense richesse.

### Brève bibliographie :

**Les Templiers et leurs établissements dans la Champagne méridionale.** Théophile Boutiot. 1864. Annuaire de l'Aube 1866. Réédition éditions de Sancey. 1984.

**La Forêt d'Orient.** Jean-René Prod'homme. La Vie en Champagne n° 187, mars 1970 et n° 188, avril 1970.

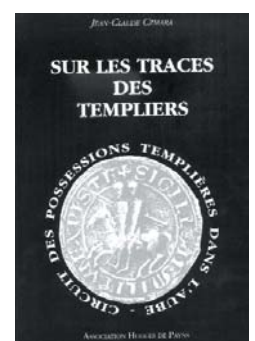
**Sur les traces des Templiers.** Jean-Claude Czmarra. Association Hugues de Payns. 1993.

#### Quelques sites recommandés :

Le musée Hugues de Payns : <http://www.huguesdepays.fr/index.html>

L'office de tourisme de Troyes : <http://www.ot-troyes.fr/0/histoire/templiers.asp>

La Maison du Parc : <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/institutions.htm>



## MYTHES ET HISTOIRE

Des fins tragiques, la malédiction de leur dernier grand maître Jacques de Moslay. L'histoire de cet ordre mythique, et se trouvent être au cœur de son évolution.

### Des traces visibles ?

À Troyes, dans la ville contemporaine, en tant que monuments, les Templiers n'ont connu que le chœur, le transept et les premières travées de la cathédrale, la basilique Saint Urbain, la nef de l'église Saint Jean et celle de la Madeleine. Ils ne reconnaîtraient même pas leur commanderie puisque le bâtiment actuel (École Saint François de Sales, rue du général Saussier) fut reconstruit aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles suite à l'incendie de 1524.

Lorsque je commente les visites que j'effectue à Troyes, une question m'est souvent posée : "Pourquoi le nom de Forêt d'Orient" ? De nombreuses commanderies, loges et granges se situaient dans le périmètre du Parc régional actuel. Les Templiers ont asséché les marais, défriché pour rendre les terres cultivables.

Aux portes du Parc de la Forêt d'Orient, Avaleur est le témoignage de ce que pouvait être une commanderie templière. Plusieurs noms de localités, de lieux dits, à l'intérieur même du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient nous rappellent la présence importante des Templiers dans la région. Il suffit de consulter une carte routière et nous y lisons "Forêt du temple", "Lac du temple", "Forêt du Grand Orient", "La Loge aux Chèvres", "La loge Lionne" près de Brevoines, "La Loge Bailly" entre Montreuil sur Barse et Chauffour lès Bailly.

### Les rêves et la réalité

Concluons cet article par un rêve. Il est souvent admis que le fameux trésor des Templiers serait, soit caché dans le donjon du château de Gisors, soit enseveli dans le sol ou sous les eaux du lac ou des nombreux étangs qui parsèment le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Alors, que ceux qui rêvent encore à l'existence de cet hypothétique trésor tentent de le retrouver... Mais sincèrement, je pense que ceci n'est que simple utopie et simple spéculation.

À la suite du succès de la précédente conférence donnée en mars 2009 lors de l'assemblée générale des Amis du Parc, une nouvelle conférence sur le thème "les Templiers dans la région" est programmée le vendredi 23 avril à la Maison des lacs de Mesnil Saint Père.

**Vendredi 23 avril 2010:**

**Les Templiers  
à Troyes et  
dans l'Aube**

Conférence  
animée par  
**G. SCHILD**  
**J-C CZMARA**

**20h00**  
**Maison des Lacs  
Mesnil Saint Père**

**Entrée libre**

Association  
**des Amis du Parc**  
naturel régional de la Forêt  
d'Orient  
Mairie  
4 rue du Grand Cernay  
10220 DOSCHES  
( 03 25 41 07 83 )  
@: aap.pnrfo@wanadoo.fr  
www. http://www.amis-parc-foret-orient.fr

Avec le soutien de:

RÉGION  
CHAMPAGNE ARDENNE

Parc  
naturel  
régional  
de la Forêt d'Orient

J.C. Czmarra et moi-même raconterons l'histoire des Templiers à Troyes et sa région. Nous vous ferons découvrir les monuments encore visibles et la symbolique de cet ordre unique dans l'histoire, copié mais jamais égalé.

Gérard SCHILD  
Maire de Luyères

Les fondateurs de l'Escarboucle, MM Loiseau et Darvogne étaient imprégnés de notre histoire locale. Le nom même du bulletin, ainsi qu'il a déjà été rappelé, évoque la "pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple".

Le logo qui accompagne notre titre représente le célèbre sceau des chevaliers, deux cavaliers sur une même monture, image peu commune qui donna lieu à de nombreuses interprétations.

C'est dire à quel point l'histoire pour partie fabuleuse des moines armés continue de passionner nombre d'amateurs. Et si les trésors découverts ne sont qu'intellectuels, nous saurons nous en contenter.





## ARTISANAT D'ART

Aurore Duport-Leclesve, jeune habitante de Géraudot, a choisi un métier rare mêlant l'art et l'artisanat : verrier. Après un CAP de vitrailliste et un brevet des métiers d'art à Paris, elle a poursuivi sa formation pour une meilleure connaissance de son sujet en exerçant dans des ateliers aux techniques différentes, Chartres, Paris, la Creuse ou l'Angleterre, avant de monter son entreprise il y a quatre ans.

Trois volets à son activité :

**La restauration** tout d'abord. Aurore a une véritable passion pour les vitraux anciens.



**Saint Paul d'Ay en Ardèche  
actuellement en réfection**

Elle a déjà restauré plusieurs vitraux d'églises de l'Aube de toutes les époques, en particulier dans la jolie église de Lentilles ou dans celle d'Hampigny. Elle travaille actuellement sur ce Saint Paul du XIX<sup>e</sup> qui vient d'une église d'Ay en Ardèche.

La restauration d'un vitrail peut se faire à l'identique, c'est le cas général. Exceptionnellement, l'architecte conducteur des travaux peut souhaiter une restauration qui se démarque de l'original.

La restauration commence toujours par un nettoyage à l'éponge coton ou au jet de vapeur suivant les cas. Ce travail demande une grande attention et beaucoup de minutie, en particulier pour les œuvres du XIX<sup>e</sup> réalisées par des peintres plus que par des verriers et dont les couleurs ne sont pas toujours bien cuites. La grisaille est aussi très fragile. Ce nettoyage méticuleux permet de faire réapparaître les couleurs d'origine qu'il faut ensuite approcher par superpositions de peintures ou cuissons successives. Au niveau du dessin, on doit essayer de retrouver les techniques du premier verrier en remplaçant certaines pièces manquantes sans reprendre la peinture directement sur la pièce d'origine pour garder l'authenticité de l'œuvre et éviter tout risque de choc à la cuisson. On rajoute généralement derrière le verre endommagé un verre peint à l'identique. La pièce initiale est ainsi protégée. Cela s'appelle une double verrière.

Si les couleurs ne sont pas trop abîmées, on peut aussi, pour protéger les vitraux, installer un double vitrage protecteur côté extérieur de l'église. La transparence demeure mais l'espace laissé entre les deux verres permet la nécessaire aération et l'eau de ruissellement ne s'écoule qu'à l'extérieur du vitrail.

### La création

Un volet important de l'activité comme par exemple dans l'église de Montaulin où Aurore a créé un vitrail suite à une donation faite pour ce faire par M. Gossiaux en 2009. Suivant les consignes du donateur qui était maçon, on retrouve les outils et symboles représentatifs de ce métier.



**Création pour l'église de  
Montaulin**



**Création contemporaine  
pour un particulier**

Aurore réalise également des panneaux, des portes des tables basses pour des particuliers. Ceux-ci peuvent s'inspirer pour leur choix de motifs figuratifs ou abstraits. Elle peut aussi leur faire des propositions en fonction de leur intérieur ou de leurs aspirations.

### La formation

Chaque mardi et jeudi et pendant les vacances scolaires, des stages créatifs sont proposés pour adultes et enfants.

Après avoir choisi un modèle (créé ou recopié), celui-ci est reporté sur papier et sur calque. Le papier est découpé et numéroté pour former les gabarits. Le calque également numéroté sans être découpé sera le modèle. Les gabarits sont reproduits en pièces de verre. Ils sont ensuite peints sur une table lumineuse avec grisaille ou émaux et ciments, ce qui donne la coloration. La cuisson s'effectue dans des fours spécialisés entre 650 et 700 degrés. Les pièces seront enfin serties en plomb et soudées à l'étain.

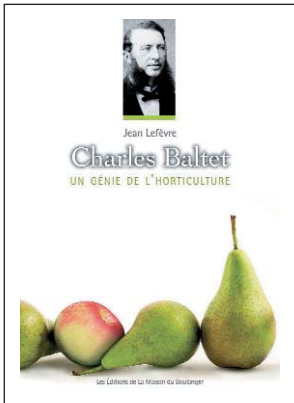


N'hésitez pas à venir rencontrer Aurore et découvrir son travail au moulin de Dosches où elle exposera le 18 avril lors d'une journée à la campagne ou lors de notre visite guidée à Géraudot le samedi 21 août 2010 à 15 h.

Armande SPILMANN

## SUR LES PAS DE CHARLES BALTET

En complément à son assemblée générale, l'Association des amis du Parc recevait Jean Lefèvre, Président des "Croqueurs de pommes" et auteur d'une biographie de "Charles Baltet : un génie de l'horticulture" (Les Éditions de la Maison du Boulanger. 2010. 25 €).



L'auteur conférencier insiste : il n'existe pas à ce jour de monument troyen dédié à Charles Baltet. Le livre y remédie à sa façon, érudite et colorée. Un ouvrage plus qu'un livre, superbement illustré et mis en page, foisonnant d'anecdotes savoureuses, de notes didactiques et de savantes révélations. Glossaire, citations et table chronologique détaillés éclairent le texte. La conférence donnée à la Maison des Lacs de Mesnil Saint Père pouvait selon le cas en compléter la lecture ou y inciter.

En toute biographie, la généalogie tient une place importante. Jean Lefèvre a sacrifié à la recherche patiente et obstinée des lieux et des noms, retrouvé la maison natale de Charles Baltet, retracé la succession des mariages, des filiations et des héritages. Des dix générations de pépiniéristes dont se réclamait le grand homme, neuf figurent sur l'arbre symbolique illustrant fort à propos une telle lignée.

Cependant, aussi précieuses soient-elles, ces découvertes ne constituent pas l'essentiel du voyage. Jean Lefèvre s'est attaché à situer la personnalité dans son époque. Contemporains, lectures, amis de la famille, engagements associatifs et citoyens, toutes les facettes d'une vie sont minutieusement reconstituées. On y apprend beaucoup sur l'activité professionnelle de Charles Baltet et de son frère, l'extraordinaire rayonnement des pépinières, les "obtentions Baltet", l'œuvre pédagogique et scientifique. Et à travers l'activité de "l'honnête homme", laïc militant, grand voyageur et passionnément attaché à ses origines, Jean Lefèvre retrace le passé d'un quartier, d'une ville, d'un milieu social, petite bourgeoisie radicale éclairée et généreuse. Des textes de Charles Baltet cités et produits en fin d'ouvrage complètent un portrait chaleureux, et révèlent un talent d'écrivain non dénué d'humour, terrains partagés par le biographe et son modèle. Toutefois, la juste admiration exprimée ne conduit pas à l'idolâtrie. Les recherches scrupuleuses ont permis de corriger certaines légendes, de celles qui entourent la réputation des personnages prestigieux. "La



vallée Suisse" et la lutte contre le phylloxera retrouvent ainsi leurs véritables origines.

Le génie n'est jamais solitaire indiqua le conférencier. Il bénéficie d'un environnement, des enthousiasmes d'une époque, d'échanges et de rencontres. La réflexion vaut également pour l'hommage rendu, fruit de collaborations nombreuses dûment remerciées. La préface de François Baroin et un avant-propos de Marc Sebeyran soulignent s'il en était besoin l'intérêt de l'oeuvre.

Les auditeurs présents à Mesnil-Saint Père ne manqueront pas la lecture et les lecteurs n'auront pas de peine à retrouver Jean Lefèvre : d'autres rencontres sont certainement programmées.

Gérard LE BERRE



## ACTUALITÉS DU PARC

### Mise en place des nouveaux statuts du syndicat mixte

Beaucoup de questions nous ont été posées concernant les représentations au comité syndical.

#### Composition du comité syndical :

Les représentations sont réparties en 4 collèges (et c'est là l'important) ayant chacun un pourcentage de voix, (c'est aussi là l'important) :

- Collège des conseillers généraux 38 % pour 14 sièges
- Collège des conseillers régionaux 30% pour 11 sièges
- Collège des villes portes 10% pour 4 sièges
- Collège des maires 22% pour 57 sièges

Si l'on considère que chaque maire a une voix, 57 voix représentent 22% des suffrages.

Il faudra donc  $(57 : 22) \times 38 = 98,45$  voix pour le collège des conseillers généraux, soient 7 voix pour chacun des 14 conseillers généraux.

$(57 : 22) \times 30 = 77,7$  voix pour le collège des conseillers régionaux soient également 7 voix pour chacun des 11 conseillers régionaux.

$(57 : 22) \times 10 = 25,9$  voix pour les représentants des villes portes soient 6 voix chacun.

A noter que, comme nous l'avions fait remarquer, si la représentation des communes a évolué (chaque commune étant représentée), la représentativité de celles-ci en pourcentage reste inchangée.

#### Le bureau syndical est composé de :

- ✓ 4 représentants du conseil Régional
- ✓ 4 représentants du conseil Général
- ✓ 4 représentants des bourgs-centre (chefs lieux de cantons)
- ✓ 4 représentants des petites communes

L'association des Amis du Parc est membre associatif à ces deux instances avec voix consultative.

### Le centre d'enfouissement de déchets ménagers de Montreuil sur Barse :

La société Valest filiale de Véolia qui exploite ce centre depuis 1987, a déposé une demande d'extension dans le temps des activités en cours (arrêté programmé en 2021 au lieu de 2017), de modification d'activités existantes, de création de nouvelles activités en particulier de traitement des terres polluées aux hydrocarbures. Malgré l'opposition de l'association de défense des habitants, l'avis défavorable du Parc et de plusieurs conseils municipaux de communes proches, de notre modeste association bien sûr l'arrêté autorisant la totalité des activités demandées (et même au-delà : accueil de déchets industriels banals et inertes provenant d'installations nucléaires de base) a été signé par le Préfet du département de l'Aube ce que nous estimons inacceptable en regard des risques sanitaires pour la population, des risques de pollution de l'environnement, de l'augmentation du trafic routier engendré, de la non-conformité avec la charte et le schéma directeur du Parc.

Cette décision contestée par le Président du Parc, le sera également dans les prochains jours par notre association.

A.S.



## SORTIES DÉCOUVERTE



### Samedi 17 avril Sortie découverte "verger en fleurs"

Avec l'association  
des Croqueurs  
de Pommes de l'Aube

RDV à 15h au verger de Courteranges  
(rue du Haut de Champ Potot)

### Mercredi 19 mai Sortie nature découverte de la pelouse des Brebis

RDV à 14h30 parking de la salle des fêtes  
de Brienne-la-Vieille

## RANDONNÉES

### Samedi 10 avril Randonnée barrage et étangs de Beaulieu

RDV à 14h parking de la mairie à Juvanzé

### Samedi 8 mai Randonnée Lévigny et ses éoliennes

RDV à 14h place de la mairie à Lévigny

### Vendredi 11 juin Randonnée au crépuscule en forêt de Larivour

RDV à 18h30 à la Maison du Parc

Adhérents : gratuit / Non adhérents : 2 €

## CONFÉRENCE



### Vendredi 23 avril Les Templiers à Troyes et dans l'Aube

Par M. Gérard SCHILD  
et M. Jean-Claude CZMARA  
20h Maison des Lacs à Mesnil-Saint-Père

## VISITES GUIDÉES

### Samedi 15 mai Visite guidée nocturne de Brienne-le-Château

Proposée par l'Office de tourisme  
dans le cadre de la Nuit des Musées  
RDV à 21h30 à l'Office de tourisme  
de Brienne-le-Château

### Samedi 29 mai Visite guidée de Lesmont

RDV à 15h sous la halle

### Samedi 5 juin Visite guidée de Laubressel

RDV à 15h à l'église

### Samedi 12 juin Visite guidée de Vendevre-sur-Barse

RDV à 15h à l'église

### Samedi 19 juin Visite guidée de Luyères

RDV à 15h à l'église

### Samedi 26 juin Visite guidée de Villemoyenne

RDV à 15h à l'église

## CONCERTS

### Samedi 1<sup>er</sup> mai Concert en plein air avec Les Valseuses

Jazz manouche  
Dans le cadre du Raid Echappées  
Champenoises  
A partir de 20h parking de la Maison  
des Lacs à Mesnil Saint-Père



### Samedi 22 mai Concert vocal accompagné au piano

Par Irina Niconovitch et Alexandra Ruiz  
20h30 église de Vendevre-sur-Barse

## CINÉMA A MONTIERAMEY

### Mardi 27 avril à 20h30

#### Sherlock Holmes

film de Guy Ritchie  
avec Robert Downey Jr, Jude Law.

### Mardi 18 mai à 20h30

#### La rafle

film de Roselyne Bosch  
avec Gad Elmaleh, Mélanie Laurent.

### Mardi 8 juin à 20h30

#### Océans

documentaire de Jacques Perrin  
« un débat sur les problèmes de gestion de l'eau  
aura lieu à l'issue de la projection »



Adultes : 6 € / Enfants : 3,50 €  
Salle des fêtes

## J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

### FICHE D'ADHÉSION 2010

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Adhésion individuelle : 14 €

Abonnement Escarboucle seul : 14 €

Adhésion individuelle + abonnement : 21 €

Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://amis-parc-foret-orient.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association  
des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient  
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre  
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch,  
G. Vautrin, A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery,  
JP Voulminot, G. Labille, K. Lardaux, A. Thiennot.  
Crédit photographique : Association des Amis du Parc  
et PNRFO

Mars 2010 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK  
sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.  
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE

Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est  
interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.

